

Vos questions / nos réponses

# Au bout du rouleau

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/10/2020 15:11

Je joue au jeux d argent depuis des années maintenant la j arrive au bord du gouffre en fessant des dettes énormes ma femme n'est pas au courant par peur de la perdre de perdre ma vie de famille

---

**Mise en ligne le 26/10/2020**

Bonjour,

Nous imaginons bien à quel point votre situation est délicate et combien ce secret doit être lourd à porter.

Vous avez d'ailleurs bien fait de nous écrire, de ne plus rester seul avec cette charge.

Sachez que si vous souhaitez en discuter plus directement, vous avez la possibilité de nous appeler tous les jours de 08h à 02h, au 09 74 75 13 13 ou de nous écrire sur le tchat de 08h à 00h. Ces deux services sont anonymes et gratuits.

Vous nous dites être au bord du gouffre, ce qui est un sentiment fort et très préoccupant.

Nous allons tenter de vous proposer différentes options afin de vous aider au mieux, même si nous ne connaissons pas précisément votre pratique de jeu.

Sachez tout d'abord qu'il existe une interdiction volontaire de jeu, valable dans tous les casinos et sur tous les sites de jeux en ligne répertoriés par l'agence nationale du jeu (ANJ). Celle ci est valable minimum 3 ans. Nous vous joignons un lien vers un article de notre site qui vous détaillera les informations à propos de cette interdiction.

Vous avez aussi la possibilité de vous faire accompagner, confidentiellement et gratuitement, dans un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Ces centres proposent des rendez-vous individuels avec différents professionnels (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) afin de vous accompagner dans votre projet d'arrêt ou de diminution du jeu.

Par rapport à la ville de résidence que vous avez indiquée, nous vous joignons l'adresse de deux centres en fin de réponse.

Enfin, en ce qui concerne les problèmes financiers que vous évoquez, vous avez la possibilité de contacter l'association CRESUS qui est spécialisée dans l'aide et l'accompagnement des personnes en difficulté financière, notamment en lien avec une pratique de jeu. C'est également confidentiel.

Nous vous joignons également un lien vers leur page internet.

Dans tous les cas, en parler est toujours une bonne idée et nous restons tout à fait disponibles pour toute autre précision.

Bon courage à vous,

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes**

---

### **[CSAPA Le Sémaphore](#)**

6 rue de Provence  
**13004 MARSEILLE**

**Tél :** 04 91 91 50 52

**Site web :** [urlz.fr/uH11](http://urlz.fr/uH11)

**Accueil du public :** lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

**Substitution :** délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.

**Secrétariat :** lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[CSAPA Danielle Casanova](#)**

26 rue Sainte Barbe  
**13001 MARSEILLE**

**Tél :** 04 95 04 35 25

**Site web :** [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

**Secrétariat :** lundi et mercredi : 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h

**Accueil du public :** lundi: 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, mercredi : 9h-13h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h

**Substitution :** Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Interdiction volontaire de jeu](#)
- [Association CRESUS](#)